

FO Énergie et Mines au Conseil d'Administration de juin 2010 sur les orientations politiques à mi-parcours concluait sa déclaration par cette phrase :

« Etre en phase, avec notre volonté de proposer des activités qui correspondent aux souhaits des électriciens et des gaziers, et être en mesure de maîtriser nos dépenses tout en respectant les personnels qui œuvrent pour le bon fonctionnement de nos activités sociales, sont les enjeux majeurs auxquels nous devons répondre. »

La présentation de nos orientations politiques en matière d'activités sociales pour les années 2012 est l'occasion, pour notre fédération, de réitérer cette volonté évoquée en 2010 et qui conserve aujourd'hui toute son actualité.

Cette volonté est également en phase avec les valeurs de FO Énergie et Mines au travers de :

La solidarité, la démocratie, la citoyenneté et la paix entre les peuples.

Mais l'action de FO Énergie et Mines résulte de nombreuses convictions comme :

- L'égalité d'accès de tous les salariés aux activités et prestations.
- Le respect des droits de l'homme, de la dignité humaine.
- L'indépendance vis-à-vis des partis politiques et des religions.
- La Citoyenneté et la Démocratie.
- L'épanouissement individuel.
- L'accès à la culture et aux cultures diverses.

Ces convictions guident les administrateurs FO Énergie et Mines dans l'ensemble des actes de gestion sociale de nos organismes.

Pour FO Énergie et Mines, la solidarité est également intergénérationnelle car les agents pensionnés sont des bénéficiaires au même titre que les agents en activité.

L'ensemble de ces valeurs s'illustre par des liens cultivés avec les partenaires du tourisme social, de l'économie sociale, des associations de l'Education Populaire et des associations culturelles prônant l'accès à toutes les cultures.

A l'heure où de multiples interrogations se développent dans les entreprises autour du désenchantement, de l'effondrement des valeurs et de la perte de repères, les activités sociales au sein des entreprises de la branche de l'énergie, participent pleinement au travers de la diversité de ses champs d'intervention à être un outil vivant de la solidarité et de la démocratie.

Loin d'être un « dérivatif » de l'action syndicale, la gestion des activités sociales et culturelles doit rester pour FO Énergie et Mines un domaine légitime de l'action syndicale.

Les activités sociales et culturelles ne doivent pas compléter le pouvoir d'achat quand les salaires stagnent et vider la légitime revendication de son contenu.

Pour FO Énergie et Mines le budget des activités sociales et culturelles des énergéticiens, à savoir le 1%, est le salaire collectif différé de l'ensemble des agents actifs et inactifs.

Ce budget n'est pas une subvention ou une dotation dépendant de la « bonne volonté » des employeurs mais **une obligation légale**, il est parfois bon de le rappeler.

Cependant, il est anormal de constater qu'aujourd'hui, plus de cinquante entreprises de la branche ne s'acquittent pas de cette obligation.

En ce qui concerne les activités sociales et culturelles et la protection sociale, dans le prolongement de nos orientations triennales, nous allons affiner nos propositions pour 2012.

Dans le domaine de la santé

« La santé au cœur des revendications de FO Énergie et Mines ».

Mise en place de la CSM et CSMR

Depuis longtemps les agents et leurs familles attendaient de nouvelles améliorations de remboursement maladie, en particulier dans le domaine du dentaire, de l'optique et de l'auditif.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 ce progrès social en matière de santé a été mis en place, après la signature par FO Énergie et Mines et les autres fédérations syndicales en juin 2010 d'un accord de branche portant sur la création d'une couverture supplémentaire maladie obligatoire pour l'ensemble des agents actifs.

Cette couverture vient en complément des prestations actuelles couvertes par la CAMIEG.

Les employeurs ont toujours refusé que soit évoquée cette couverture supplémentaire et son financement pour les retraités.

Devant ce refus, FO Énergie et Mines a travaillé pour mettre en place un groupe de travail interfédéral ayant pour objet l'obtention d'une couverture supplémentaire maladie pour les retraités. Cette disposition est facultative pour eux, cependant elle apporte des garanties supplémentaires à la CAMIEG. L'intervention du 1% et les passerelles avec les contrats IDCP, obsèques et dépendance qui réduisent significativement la cotisation sont de réelles avancées.



Dans le domaine de la Dépendance

FO Énergie et Mines demande que soient mis en place en CMCAS des ateliers sur le vieillissement.

Le vieillissement de la population est un fait important de nos sociétés modernes. C'est aussi le résultat d'un allongement de l'espérance de vie.

De nos jours, un français qui atteint l'âge de 60 ans a encore vingt ans à vivre, une française vingt-cinq. En moyenne, *une* personne de 60 ans a ainsi trois chances sur quatre d'atteindre 80 ans contre seulement *une* sur quatre au début du XX^{ème} siècle.

Ces ateliers permettraient à cette population d'aborder dans de bonnes conditions la troisième étape de leur vie citoyenne.

Dépendance :

Une personne dépendante est *une* personne qui dépend d'un tiers pour des actes élémentaires de la vie courante (s'habiller, se déplacer, manger, faire sa toilette) ou qui est inapte à réaliser des tâches domestiques qui lui permettrait de vivre seule dans un logement ordinaire.

Cette dépendance va donc entraîner l'intervention de toute une diversité d'acteurs qui vont devoir prendre en charge les besoins de ces personnes. Cette définition de la *dépendance* fait qu'aujourd'hui parler de vieillesse revient trop généralement à évoquer les revers liés au vieillissement. En utilisant le mot *dépendance*, en effet, on lui donne un sens négatif.



L'enjeu aujourd'hui est de développer *une* politique du « bien vieillir ».

FO Énergie et Mines revendique la création d'un fonds commun, alimenté par le 1% afin de soutenir la dépendance qui touche de plus en plus de bénéficiaires.

Nos organismes sociaux qui ont toujours été innovants dans le domaine de la protection sociale doivent être exemplaires dans le cadre du vieillissement et de la dépendance.

Chèque emploi service universel : CESU

Si FO Énergie et Mines se félicite de la mise en œuvre du CESU pour l'aide à la garde des enfants, nous revendiquons aujourd'hui son développement à toutes les familles ayant besoin d'aide dans les actes de la vie courante : petit bricolage, tonte de pelouse, taille d'arbres, courses, aide administrative, etc....

Handicap

Pour FO Énergie et Mines, la notion de handicap est aujourd'hui incontournable du fait de l'augmentation considérable du nombre de personnes concernées. Le poids sur l'économie n'étant pas négligeable, bon nombre d'organismes n'en font pas une priorité de développement (exemple : la mise aux normes 2005 de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite).

Cette notion est cependant complexe, et fait l'objet de bien des débats qui ne tiennent pas seulement à la singularité du terme *handicap*.

Pour FO Énergie et Mines, nous évoquerons le terme de *personne en situation de handicap*.

FO Énergie et Mines revendique que l'usage du chèque emploi service universel soit proposé pour l'emploi d'une personne aidante dans le cadre des actes de la vie courante.



Vacances adultes

Troc (échange) de logements

L'échange de logements est une formule de voyage et de vacances, née dans les années 1950, qui consiste en un troc de logement entre deux familles. Ce concept se développe de plus en plus par le biais des outils modernes de communication.

FO Énergie et Mines propose d'instaurer, via les sites internet CCAS et CMCAS, une bourse d'échange de logements entre les territoires et départements d'outre mer, ses partenaires européens et l'ensemble des énergéticiens au niveau international. D'autres organismes publics comme le CNRS pratiquent depuis de nombreuses années cette formule.

Les échanges s'adressent à tout le monde pour peu que l'on soit prêt à troquer son logement principal ou secondaire. Il suffit d'adopter, avec plus ou moins de spontanéité, un état d'esprit de convivialité fondé sur un rapport de **confiance mutuelle et solidaire**, chacun réservant le meilleur accueil à l'autre.

En adoptant ce principe, les agents français échangeraient leur logement avec une autre famille d'énergéticiens. La CCAS jouerait le rôle de mise en relation entre les intéressés.



Vacances itinérantes

La CCAS doit pouvoir proposer des réservations sur des séjours itinérants en termes de nuitées.

Offrir cette possibilité c'est permettre à des domiens et métropolitains de découvrir des horizons lointains en utilisant la formule « étape ».

Cette nouvelle forme de vacances devrait s'ouvrir également à nos partenaires en termes d'échange au niveau international.

Le chèque vacances

Depuis longtemps, FO Énergie et Mines réclame pour les Agents l'aide au départ en

vacances par tous les moyens susceptibles de faciliter les départs et, notamment, que soit accepté les chèques vacances de conjoints.

Le Conseil d'Administration du 11 Février 2010 a voté, à l'unanimité, le paiement des vacances CCAS au moyen de chèques vacances dont les conjoint(e)s peuvent bénéficier par l'intermédiaire de leur Comité d'Entreprise.

Cependant pour FO Énergie et Mines le Chèque vacances doit être une réponse appropriée à toute forme d'exclusion d'utilisation de leur salaire différé.

Par ailleurs, FO Énergie et Mines en matière de vacances adultes revendique :

- L'aide au transport ou le chèque transport, certes mis en place pour la traversée en Corse concernant les plus bas coefficients.
C'est une première avancée, mais il s'agit aujourd'hui de le développer à tous ceux qui souhaitent partir dans les DOM ou en métropole. C'est tout le sens de l'égalité.
- Accélérer l'accès et les logements des personnes à mobilité réduite.
- Pouvoir prendre en charge les laissés pour compte, ceux qui ne partent jamais, les personnes du 4^e âge et organiser le transport du domicile au lieu de vacances
- La possibilité d'emmener son animal domestique hors vacances scolaires
- La possibilité d'étendre à 5 semaines la période Rouge pour les Agents des DOM
- Le paiement selon le coefficient social pour toutes les Résidences Parisiennes
- L'édition des différents catalogues incontournable, Internet ne venant qu'en complément
- La carte Réseau à actualiser et à rééditer tous les ans.



Jeunes

FO Énergie et Mines consciente que le projet éducatif de la CCAS porte les valeurs d'émancipation, d'autonomie et de développement personnel, constate la difficulté de l'organisme à pouvoir répondre à toutes les demandes de séjours jeunes.

Dans le même temps, nous constatons que la mise en œuvre du projet pédagogique présente des écarts entre le projeté et le réalisé dans le cadre de la prise en compte de la vie collective.

A cela s'ajoute le problème des dominantes qui ne donnent pas satisfaction aux familles, nous notons un décalage entre les activités présentées et la durée ou celles-ci sont réellement pratiquées par les jeunes.

Notre rapprochement avec la ligue de l'enseignement et leur expérience en la matière, doivent nous permettre pour 2012 de créer une structure ad hoc sous leur responsabilité, qui ferait partir nos 50 000 jeunes avec leur copain ou ami.

Oser cette innovation c'est réduire les frais d'exploitation et optimiser notre patrimoine jeune.

Oser ce partenariat avec un organisme porteur des mêmes valeurs que la CCAS c'est créer des « solidarités entre jeunes » et permettre de réaliser par exemple des chantiers à l'international.



Restauration Méridienne

Une restauration sociale

Aujourd'hui la restauration méridienne qui est passée, en l'espace de dix ans de 12 millions de repas servis à 6 millions, doit faire face à des nouveaux enjeux.

L'exigence des agents ou convives en restauration d'entreprise a formidablement évolué sur les dix dernières années.

Pour FO Énergie et Mines, une restauration méridienne de type social doit impérativement faire coïncider la qualité et le prix.

Aujourd'hui un agent sur cinq seulement a accès à la restauration.

Pour FO Énergie et Mines, notre préoccupation porte sur les quatre non bénéficiaires. Pour certains d'entre eux, les primes (panier) ou les frais de déplacement sont une première réponse, pour les autres nous exigeons la mise en œuvre conjointement avec les employeurs du titre restaurant.

Pour tous les autres, afin que la restauration méridienne leur soit accessible partout ou cela est possible, la réorganisation et la création de restaurants inter entreprise (y compris hors branche professionnelle) est indispensable pour respecter le droit à la restauration pour tous.

FO Énergie et Mines rappelle que la mise en place du titre restaurant doit être conçue lorsqu'il n'existe pas de point de restauration sur le lieu de travail.



Formation : IFOREP

A ce jour, la situation n'est plus tenable, désintéressement des CMCAS (voir le bilan des dernières A.G.) et le rapport de la cour des comptes.

Pour FO Énergie et Mines, nous l'avons dit dès la construction de la maison commune et lors de la transformation des activités sociales, SUPPRESSION de IFOREP et création d'un département chargé du suivi de la formation.

L'instruction et la réalisation de la formation socio-éducative pouvant être assurées par notre partenaire spécialiste : La ligue de l'Enseignement.

Pour la formation professionnelle, celle-ci étant confiée à des spécialistes professionnels extérieurs.

Action Culturelle

L'accès à la culture et à toutes les cultures doit être rendu possible par la mise en place d'une billetterie par le biais d'internet.

Un partenaire comme « sortir online » qui est déjà utilisé par de nombreux comités d'entreprises est une réponse à un souhait de réactivité de la part des agents.

De plus cette formule permettra à nos commissions actions culturelles, et activités physiques et loisirs de choisir les spectacles et rencontres à proposer à nos bénéficiaires.

